



# OUTILS, ENSEIGNEMENTS ET PRATIQUES DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

## En pratique

# DONNER À LA DIASPORA IMMIGRÉE LES MOYENS D'AGIR EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Messages clés

Pour faciliter le partage des connaissances et l'investissement, l'Italie a intégré les communautés de la diaspora des pays partenaires dans ses programmes de coopération pour le développement. Elle les a intégrés dans des mécanismes consultatifs et a contribué à renforcer les capacités des organisations de migrants. Les partenariats avec les autorités locales et les organisations de la société civile ont permis de renforcer et de développer les liens existants entre les communautés en Italie et dans les pays partenaires.

### Mots-clés

Cadre institutionnel | Partenariats | Société civile

### Partenaire clé

Italie

### Défi

Les diasporas de migrants des pays en développement et leurs organisations peuvent apporter une contribution importante à la coopération pour le développement : elles peuvent promouvoir les liens entre les pays et les populations, favoriser la compréhension mutuelle, plaider en faveur de la coopération pour le développement et sensibiliser à des défis particuliers. Dans de nombreux cas, leurs envois de fonds constituent une source importante de revenus et d'investissements dans le pays d'origine. En outre, elles peuvent partager leurs expériences et transférer les connaissances acquises.

Cependant, par rapport à d'autres acteurs de la société civile, la diaspora de migrants a souvent du mal à exploiter ce potentiel, n'étant pas un partenaire traditionnel de la coopération pour le développement et étant parfois marginalisée au sein de la société.

## Approche

L'Italie s'est employée à créer un environnement favorable à la diaspora de migrants, en facilitant sa contribution à la coopération pour le développement et en renforçant ses capacités. Son approche s'appuie sur les aspects suivants :

- **Cadre politique** : la Loi 125/2014 sur la coopération pour le développement reconnaît explicitement le rôle de la diaspora dans la société civile et dans « l'élaboration de politiques migratoires communes ».
- **Mécanismes** : un représentant de la diaspora participe au Comité national pour la coopération au développement (CNCD) et préside le groupe de travail sur les migrations et le développement.
- **Renforcement des capacités** : plus de 2 100 organisations de la diaspora sont enregistrées en Italie. Depuis 2011, l'Italie soutient des cours de formation de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour l'autonomisation des associations de migrants.
- **Mise en réseau** : en 2017 et 2018, les sommets de la diaspora locale et nationale ont permis un échange entre associations de migrants qui a renforcé leur rôle dans le système italien de coopération pour le développement. Un Forum plus structuré de la diaspora en Italie assure la coordination et sert de principal interlocuteur avec le gouvernement. Des organisations de la diaspora ont également participé à l'événement « Italie-Afrique Business Week » de 2019.
- **Programmes de coopération pour le développement** : l'Italie associe activement la diaspora à des programmes de coopération visant à soutenir les investissements, le transfert de l'épargne et la création d'emplois. Elle aide également les gouvernements partenaires à élaborer des approches globales de la participation de la diaspora.
- **Envois de fonds** : dans le cadre de l'agenda du Groupe des vingt (G20), l'Italie a contribué à réduire le coût des envois de fonds des travailleurs émigrés et encouragé l'inclusion financière des migrants en Italie.

## Résultats

Les résultats de l'autonomisation et de la mobilisation de la diaspora sont les suivants :

- **Participation accrue des communautés de la diaspora au développement durable.** Les efforts déployés par l'Italie ont permis aux membres de la diaspora de transférer leurs connaissances et leurs compétences, d'investir dans des projets locaux et de s'engager dans la promotion à l'étranger de produits commerciaux et locaux favorisant la création d'emplois dans les pays partenaires. Les universités italiennes ont également soutenu les [recherches](#) menées par des étudiants de premier cycle de la diaspora et de jeunes chercheurs. Parmi les exemples d'activités de l'Italie, on peut citer le projet « Associer la diaspora albanaise au développement économique et social de l'Albanie » et le projet « La migration en tant que ressource : mobilisation de la diaspora tunisienne et stabilisation des communautés défavorisées en Tunisie ».
- **Les coûts d'envoi de fonds depuis l'Italie sont inférieurs à la moyenne du G20**, mais n'ont pas encore atteint l'objectif de 3 %.
- **Le réseau de la diaspora sénégalaise en Italie s'est développé** pour inclure la diaspora sénégalaise dans d'autres pays européens.

### Enseignements tirés

**Les sommets nationaux peuvent favoriser la création de relations et de réseaux.** Par exemple, les [Sommets nationaux des diasporas](#) ont réussi à renforcer les liens entre les organisations de migrants et à créer de nouveaux partenariats.

**Tirer parti des partenariats avec les autorités locales et les organisations de la société civile.**

Les régions et les municipalités apportent du savoir-faire et des investissements à des communautés d'une échelle géographique similaire dans les pays partenaires. Souvent, ces territoires sont reliés par le biais des activités économiques, sociales et culturelles transnationales des migrants. Les organisations de la société civile et les associations de la diaspora peuvent favoriser ces liens par des échanges et des projets entre pairs. Des partenariats de coopération décentralisés offrent également l'occasion de promouvoir davantage la « prospérité partagée », en s'appuyant sur ces liens.

**Un soutien plus substantiel, à long terme et axé sur l'investissement ou le financement des start-ups** peut permettre de mobiliser davantage les contributions de la diaspora au développement durable et de l'associer à la mobilisation du secteur privé, comme en témoigne l'engagement de l'Italie au Sénégal.

### Informations supplémentaires

Centro Studi di Politica Internazionale (2017), « Le diaspore nella cooperazione italiana: Documento per la discussione », CeSPI, Rome, [https://www.aics.gov.it/wp-content/uploads/2017/08/SD\\_Documento\\_di\\_discussione\\_LUG17.pdf](https://www.aics.gov.it/wp-content/uploads/2017/08/SD_Documento_di_discussione_LUG17.pdf).

### Ressources de l'OCDE

OCDE (2019), *Development Co-operation Peer Reviews: Italy 2019*, Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/b1874a7a-en>.

**Pour en savoir plus sur la coopération pour le développement de l'Italie, voir :**

OCDE (2021), « Italie », dans *Les profils de coopération au développement*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/c34b7e72-fr>.

**Dernière mise à jour :** 31-08-2021